AUTORISATION DE PRELEVEMENT

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Commune de GOMMERVILLE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Commune de GOMMERVILLE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Identifiant créancier SEPA (ICS)

FR69 ZZZ 857606

Désignation du titulaire du compte à débiter	**Désignation du créancier**
Nom, prénom : Adresse :	la Commune de GOMMERVILLE 85 rue du Comte Louis Hocquart de Turtot 76430 GOMMERVILLE

Désignation du compte à débiter

NOM DE LA BANQUE :

ADRESSE :

COMPTE A DEBITER

Identification internationale (IBAN) | Identification internationale de la banque (BIC)

Type de paiement :

Récurrent /répétitif ☐

Ponctuel ☐

Signé à :

Le :

Signature :

Nom du tiers débiteur (si différent du débiteur lui même et le cas échéant) :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si la situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Commune de GOMMERVILLE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'éxecution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Commune de GOMMERVILLE.

! ! IMPRIME RESERVÉ AU PRÉLEVEMENT AUTOMATIQUE ! !
Autorisation de prélèvement à retourner en mairie complétée, signée et accompagnée d'un RIB UNIQUEMENT pour les parents qui souhaitent opter pour le prélèvement automatique comme moyen de règlement des factures de cantine et de garderie pour l'année scolaire 2025/2026